

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

JUIN 2018



NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750

Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7j/7) 04 73 44 10 00

Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33

La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
04 73 26 66 68
Police Municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
04 73 15 15 93
les 6 Collines
04 73 92 12 43
Direction des Événements, des Sports et de la Vie Association
04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h, fermée les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
« La Chaîne des Puys - Beaumont »
30, chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Monsieur Pourrat en mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous :
paul.pourrat@conciliateurde.justice.fr
ou 06 63 45 55 42
Mission locale
permanences assurées par Isabelle Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilyne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Chantiers en cours	p. 4
Travaux	p. 6
Social	p. 8
Vie scolaire	p. 12
Vie culturelle	p. 14
Sports	p. 15
Voix des groupes	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 13 mars, Abdel-Karim YATRI
Le 17 mars, Jade Janick Martha Renée CRINON
Le 20 mars, Naya LOPES VIEIRA
Le 25 mars, Léonie Françoise Edith FORESTIER
Le 27 mars, Rayan BEN HADJ KHALIFA
Le 30 mars, Lenny, Garcia BOUKAMBOU PAMBOU
Le 31 mars, Romane CÉROU
Le 1 avril, Nolan PUJES TOURNADRE
Le 3 avril, Léonie DEUPUY
Le 4 avril, Amina CHARAÏ
Le 20 avril, Inaya EL AZZOUZI
Le 25 avril, Camille Charlotte Marie-Claude PIGNOL WOODS
Le 26 avril, Ryan Julien HEYRAUD MANOIR
Le 28 avril, Ylélina, Dany, Emmanuelle BURGHRAEVE
Le 29 avril, Lilia BEN MOUSSA
Le 7 mai, Margot LEBLOIS
Le 8 mai, Ayden, Stéphane, Manuel VEGA
Le 14 mai, Amélia GATT
Le 15 mai, Noah, Daniel, Bertrand DESBOULLEZ
Le 16 mai, Lyam, Denis SIGERE
Le 17 mai, Faustine Claire Monique de LAUZON
Le 20 mai, Clément, Lucas LAUVERGNAT

DÉCÈS

Le 5 mars, Paule Anna JEAN-JACQUES, veuve Jean Clément Augustin Joseph MÉNAGE

Le 15 mars, Yves Frédéric Marie TESTARD, époux de Agnès Anne Charlotte DÉLÉRIN
Le 18 mars, Dominique LELIÈVRE, épouse Bernard Robert FAURE
Le 29 mars, Diolinda DA COSTA, veuve de José AUGUSTO
Le 2 avril, Odette Geneviève ROCHE, veuve de Raymond Alouis Noël TEUGHELS
Le 6 avril, Francis VILLEDIEU, veuf de Suzanne, Francine DOLY
Le 6 avril, Marie-Laure, Noëlle, Yvette BRUNET
Le 8 avril, François ESPINOS, époux de Marie GATT
Le 9 avril, Christiane Antoinette LAYES, épouse de Pierre Emilie Joseph SAINT-DIZIER
Le 10 avril, Francis Yvon DURIN, époux de Jeannine Josette VINCENT
Le 14 avril, José FERNANDEZ, époux de Josette, Michelle, Marie PISSON
Le 12 mai, Francis, Louis, Michel DULUC, époux de Marie-Laure JUILLARD

MARIAGES

Le 5 mai, Nelly REICHARD et Laurent BOUTET
Le 5 mai, Corinne HERITIER et Xavier BUSSEROLLES
Le 12 mai, Gilberte, Bernadette ELIACIN et Amilcar, Dominique, Anani QUENUM



également voulu, avant les vacances d'été, donner « **un coup de projecteur** » sur le travail et la démarche de création paysagère particulièrement réussie des services municipaux d'espaces verts. En effet, un effort sans précédent a été réalisé en matière de fleurissement afin d'agrémenter notre cadre de vie, ceci après les travaux d'envergure de rénovation du parc de Boisbeaumont, ceux d'entretien du Bois de la Châtaigneraie et avant des améliorations sur le Chemin Vert. Avec les importants chantiers de voirie, qui viennent de s'achever et le programme d'entretien de nouvelles rues dans plusieurs quartiers, avec aussi plusieurs projets de construction de logements qui vont démarrer et avec celui de la transformation totale de la salle des fêtes qui s'achève, notre ville est ainsi en modernisation constante afin de proposer un cadre de vie toujours meilleur. Ainsi donc l'écologie et l'environnement ne doivent pas être que des slogans, des discours ou des postures pour nous, ce sont la traduction d'actions bien concrètes. **Toutefois la période reste difficile**, vous le savez, car nous sommes toujours et encore sous le coup de nouvelles coupes budgétaires et **de baisses des dotations d'État**, contrairement à tous les engagements et toutes les déclarations. L'avenir des finances publiques est donc

Suite à deux démissions, le conseil municipal a accueilli deux nouveaux élus, conseillers municipaux dans le groupe de la majorité municipale, Marie-France Mathieu et Laurent Lafontaine. L'ensemble des membres du conseil municipal leur souhaite la bienvenue.



Marie-France Mathieu



Laurent Lafontaine

édito

UN CADRE DE VIE AMBITIEUX

Dans ce nouveau numéro du bulletin municipal, nous avons souhaité, comme d'habitude, vous informer des principaux dossiers locaux, mais nous avons toujours incertain et fragile et seuls de l'expérience, des efforts permanents de bonne gestion et de la vigilance de fonctionnement nous permettent d'assurer le service public nécessaire et attendu par nos concitoyens. Pourtant aujourd'hui, les élus de tout niveau, y compris ceux de proximité sont parfois décriés même si ce sont **eux qui administrent** et assurent le fonctionnement de la vie démocratique quotidienne et ne sont sans doute pas suffisamment pris en compte par **ceux qui légifèrent** à un échelon supérieur.

Mais au-delà de toutes les difficultés, le mois de juin reste celui des perspectives de saison les plus heureuses, avec l'approche des vacances d'été et la fin de l'année scolaire. A ce propos, après le large processus de concertation et le souhait majoritairement exprimé pour une nouvelle organisation de la semaine de quatre jours, organisation que la municipalité va accompagner en faveur des enfants et des familles, les vacances scolaires et la prochaine rentrée peuvent s'organiser à Beaumont en toute sérénité, comme c'est également le cas pour tout le tissu associatif.

Donc à vous toutes et à vous tous, je vous souhaite une belle « respiration estivale », **un bel été, en espérant qu'il soit pour le plus grand nombre possible, synonyme de bonnes vacances.**

Croyez bien évidemment, que malgré tout, élus et personnels municipaux restent mobilisés pour que le service public soit toujours à la hauteur de vos attentes, aussi bien au niveau communal que métropolitain.

Bien à vous,

Alain Dumeil

LES CHANTIERS EN COURS

AU PARC DE BOISBEAUMONT



Comme précédemment annoncé, le parc de Boisbeaumont fait actuellement l'objet de travaux réalisés en plusieurs tranches. Ainsi, après la réfection d'une partie des chemins et la création d'un nouvel accès, l'allée située dans la partie basse du site a également été totalement rénovée.

Par ailleurs, le mobilier urbain a été remplacé. Les nouveaux bancs sont désormais équipés de socles en béton favorisant ainsi les opérations de tonte assurées par le service des espaces verts.

Enfin, après diagnostic du patrimoine arboré, les arbres morts et potentiellement dangereux ont été abattus afin de les remplacer par de nouvelles espèces notamment des *Falco sylvatica*, séquoias, cupressus et des érables sycomores.

La troisième tranche débutera très prochainement et consistera en un raccordement des deux chemins déjà réalisés afin de créer une boucle de 900 mètres, permettant aux promeneurs et joggeurs de s'adonner à leur loisir.

COMPLEXE SPORTIF DE L'ARTIÈRE

La mise en place des vestiaires est terminée au complexe sportif de l'Artière. Les travaux d'amé-

nagements périphériques sont désormais en cours, un chemin d'accès aux normes PMR va notamment être réalisé.



AU CIMETIÈRE



Les travaux de réfection des allées du cimetière se poursuivent. Ainsi, après l'entrée ouest rénovée l'année dernière, l'allée sud vient

également d'être remise en état avec la pose d'un nouveau revêtement plus adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.

TRAVAUX

INAUGURATION DE LA RUE GAMBETTA

La rue Gambetta totalement rénovée après une large concertation avec les riverains a été inaugurée dernièrement en présence d'Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, d'Alain Dumeil, Maire de Beaumont, de nombreux élus et habitants.

Ce long chantier conduit sous l'égide de Clermont Auvergne Métropole et de la Ville de Beaumont a été entrepris en juin 2017 et achevé en mars 2018. Réseaux, chaussée, places de stationnement ont été concernés par les travaux qui ont duré plus de 8 mois.

Dernièrement, les abords de la chaussée ont été agrémentés par des arbres de judée positionnés tout au long de la rue.

Les riverains ont pu lors de l'inauguration, rappeler leur satisfaction à l'égard de la municipalité et des entreprises avec lesquelles les relations ont été très cordiales. Certains d'entre eux espèrent que cette rénovation sera l'occasion de poursuivre les relations de bon voisinage établies à l'occasion du chantier et de retrouver un partage de l'espace public respectueux avec notamment la fin du stationnement anarchique.



TRAVAUX

LE CHANTIER DE LA SALLE DES FÊTES EN IMAGES

Depuis le début des travaux de rénovation de la salle des fêtes, en septembre 2017, le chantier progresse et le bâtiment change, évoluant au fil des semaines.



Démarrage du chantier et forage pour mise en place des pieux de fondation (septembre 2017)



Démarrage du gros œuvre avec implantation de la grue (janvier 2018)



Coulage de la fondation et début de la construction de la nouvelle scène (janvier 2018)



Exploration et vérification de l'étanchéité des terrasses (début mars 2018)



Nouvelle configuration de l'entrée après démolition du hall et la salle Clémens Brentano (fin mars 2018)



Création d'ouvertures diverses (fin mars 2018)



Les murs de la nouvelle scène intérieure et extérieure en cours de réalisation (mi avril 2018)



Travaux de maçonnerie de la nouvelle scène et des équipements (loges, sanitaires, espace de rangement) terminés (mai 2018)

PRÉVENTION

BEAUMONT ÉLABORE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde : c'est quoi ?

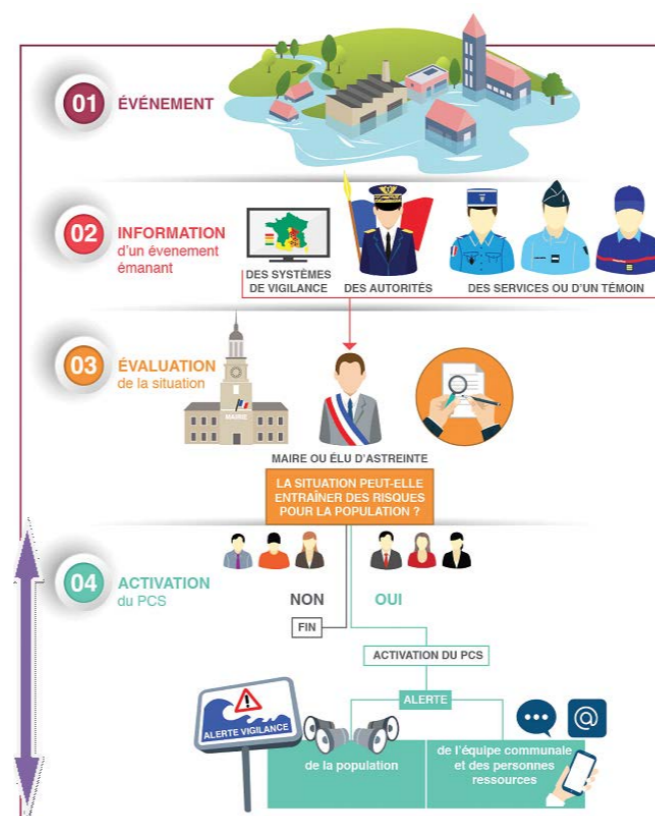
Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. Il s'inscrit dans la loi de 2004 dite de modernisation de la sécurité civile. Il forme, avec le plan ORSEC (Organisation de la Sécurité Civile au niveau départemental) géré par l'État, **une nouvelle chaîne cohérente et complète de ges-**

tion des événements portant atteinte à la population, aux biens et à l'environnement. C'est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. En bref, l'État assure « le secours » et la commune assure « la sauvegarde ». Les événements en question sont des risques peu fréquents mais aux conséquences graves, à savoir notamment des risques naturels : inondations, tempêtes, avalanches, feux de forêt, mouvements de

terrain, séisme, volcanisme... En complément de l'intervention des services de secours sous la responsabilité du Directeur des opérations de secours (maire ou préfet), le plan communal de sauvegarde participe à la protection des populations en organisant les obligations de sauvegarde du maire vis-à-vis des administrés. En effet, réponse publique communale à une catastrophe, le PCS a pour finalité d'**assurer**

l'alerte, la protection et la prise en charge de la population sinistrée. Le Maire dispose pour l'essentiel dans sa réponse opérationnelle des moyens matériels et humains des services municipaux.

Mais le PCS répond également au souhait du Maire et des élus de se préparer à affronter une crise majeure et de développer la culture du risque sur leur territoire.



Le dispositif à Beaumont

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été élaboré à Beaumont durant le second semestre 2017.

Il a été présenté au Conseil municipal du 13 février et arrêté par Monsieur le Maire en mars 2018.

Pour la réalisation de cette opération, les services municipaux ont été accompagnés par le Bureau d'études et de conseils «GB SECURITE CONSULTANT».

Il a fallu répondre à la fois aux préoccupations d'assistance à la population, en tant que commune présentant des risques clairement identifiés, mais aussi de sensibiliser les élus, le personnel communal

et les habitants sur les dispositions à prendre pour gérer au mieux les accidents naturels et technologiques.

La pertinence de la réponse a été appréciée au regard de la taille de la commune et les actions définies sont appropriées à ses ressources humaines et à ses moyens matériels.

Le PCS n'est pas qu'un document : il doit aussi vivre et doit être actualisé de manière constante. Par ailleurs des exercices annuels seront programmés afin que l'ensemble des personnels mobilisables soient opérationnels en cas de crise majeure.

MAINTIEN A DOMICILE

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE CANTONAL DE L'ARTIÈRE



l'équipe du SSIAD

Pour favoriser le maintien à domicile, le SSIAD assure, sur prescription médicale, des soins techniques ou des soins de base et relationnels auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, et des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou en soins palliatifs.

Les objectifs du SSIAD : Assurer un suivi de soins pour faciliter le retour à domicile après une hospitalisation, stimuler les capacités du patient dans les gestes quotidiens,

accompagner le patient et sa famille dans les différentes étapes de sa maladie y compris la fin de vie. Les habitants de Beaumont peuvent bénéficier de ce service.

Un nouvel infirmier coordinateur, Olivier Laly, dirige le SSIAD de l'Artière (Services de Soins Infirmiers à Domicile) depuis le 15 février 2018. Il succède à Pierrette Célérier qui, après 10 ans à la tête du service, vient de prendre sa retraite.

28 rue Vercingétorix - CEYRAT
Tél. : 04.73.61.46.87
Mail : ssiad63@orange.fr

CCAS

EXCURSION AU PUY-EN-VELAY

Dans le cadre de sa sortie annuelle, le CCAS propose aux personnes retraitées de la commune une sortie le lundi 2 juillet 2018.

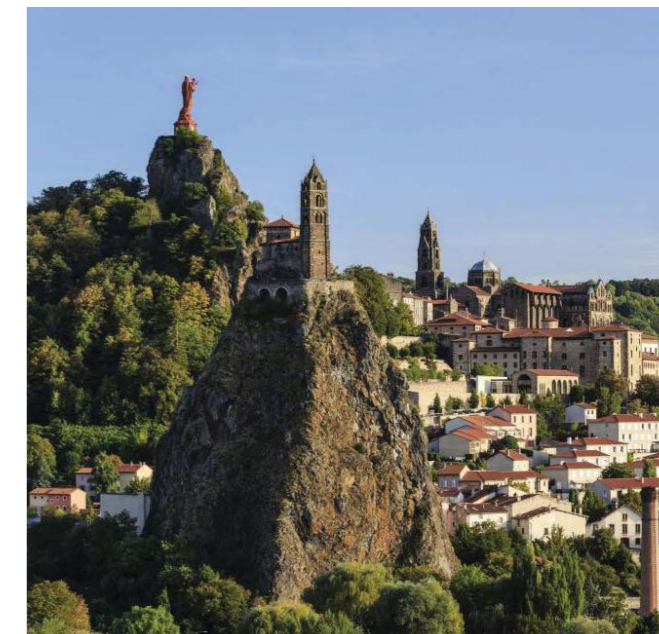
Cette année, les visiteurs se rendront au Puy en Velay. Au programme : balade commentée en petit train pour parcourir la ville et ses principaux monuments, puis la pause déjeuner est prévue au restaurant La Table de Félix. Enfin, l'après-midi sera consacré à la visite de la Distillerie Pagès afin de découvrir l'histoire et la fabrication de la célèbre

liqueur élaborée à partir de 32 plantes dont la verveine cultivée localement. La visite se terminera par une dégustation.

Rendez-vous à la Maison des Beaumontois à 8 h pour départ à 8 h 30 et retour prévu vers 18 h 15.

Inscriptions et renseignements auprès du CCAS

– Maison des Beaumontois au 04 73 15 15 93, dans la limite des places disponibles.



DISPOSITIF

PRÉVENTION DE LA CANICULE

Comme chaque année, dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule instaurée par la Loi du 30 juin 2004, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) propose aux Beaumontois âgés et/ou handicapés, isolés ou malades, qui le souhaitent de prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de canicule sur la période de juin à août 2018 ou en cas de déclenchement

du plan d'alerte canicule par la Préfecture.

Il suffit de se faire inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (téléphone:04.73.15.15.93.) en indiquant nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que les coordonnées d'un proche à contacter en cas d'urgence. La démarche d'inscription peut émaner de la personne elle-même ou de l'un de ses proches.



INFORMATION

UN PARCOURS DU CŒUR RÉUSSI



atelier défibrillateur

Début mai, une journée « parcours du cœur » a été organisée au complexe de la Mourette par le Relais Amical Malakoff Médéric avec la Fédération Française de Cardiologie, en partenariat avec le CCAS.

Différents ateliers, une conférence et une randonnée ont été proposés aux participants venus nombreux s'informer sur les pratiques à observer pour se maintenir en bonne santé.



JUSTICE

UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE À BEAUMONT

Depuis quelques semaines, Paul Pourrat, conciliateur de justice tient des permanences en mairie, succédant ainsi à Danièle Lacquit.

Juriste de formation et après une carrière dans le milieu bancaire, Paul Pourrat a décidé de revenir vers sa vocation initiale en devenant conciliateur de justice. Il dit pratiquer ainsi « une justice apaisée, en tentant de désamorcer et déminer les petits conflits de la vie et encadrer un mode de règlement à l'amiable des litiges du quotidien, en instaurant un dialogue et une concertation entre les parties ».

Pour rappel, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide et souvent efficace lorsqu'un conflit survient entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné. La conciliation est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties (sauf possibilité d'accord à distance) et dans tous les cas leur accord.



Il est à noter que la loi de « modernisation de la justice du 21^e siècle », votée en novembre 2016, a rendu obligatoire la tentative de conciliation préalable pour tous les litiges du quotidien inférieurs à

4000 euros.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Il est nommé par le premier Président de la Cour d'appel, sur proposition du juge d'instance. Il présente toutes

les garanties d'impartialité et de discrétion. Il prête serment devant la Cour d'appel.

Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis mais ne donne pas de consultation juridique.

Il peut éventuellement se rendre sur les lieux et entendre toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Le conciliateur Paul Pourrat reçoit sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9 h à 12 h en mairie. Pour le rencontrer, il suffit d'en faire la demande par mail à paul.pourrat@conciliateurdejustice.fr ou au 06 63 45 55 42.

Il a prêté serment auprès de la Cour d'Appel de Riom et intervient également au Tribunal d'Instance de Clermont-Ferrand et à la Maison de la Justice.

SANTÉ

LE MOUSTIQUE TIGRE : LE PUY-DE-DÔME EN ZONE ORANGE

Selon une récente enquête de l'Ifop réalisée pour Vigilances-Moustiques, le moustique tigre représente une « menace » encore trop méconnue. Cet insecte est notamment responsable de

la transmission du chikungunya, de la dengue et de zika. Selon l'étude de l'Ifop, 35 % des personnes interrogées ne savent pas que le moustique tigre est présent dans leur département, 59 % n'ont pas le réflexe de signaler sa

présence aux autorités. Enfin, 43 % des habitants des départements placés en vigilance rouge ne savent pas reconnaître un moustique tigre. Le nombre de départements où le moustique-tigre est implanté et actif a doublé en deux ans

en France métropolitaine. Le Puy-de-Dôme est en niveau B, c'est-à-dire orange, cela signifie des détections sporadiques. Toutefois, son voisin, la Corrèze a été placé en « vigilance rouge » car le moustique tigre y est actif en Corrèze.

SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, les habitants devant s'absenter plusieurs jours peuvent s'assurer du passage régulier de la Police Municipale à leur domi-

cile ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. Pour cela, il suffit, de s'inscrire en remplissant un formulaire disponible au poste de police

municipale situé à l'école Jean Zay, rue de la Victoire, sur rendez-vous au 04 73 28 86 86 ou sur le site <http://www.beaumont63.fr>.



POLICE MUNICIPALE

JUIN : MOIS DE PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET DE CONTRÔLES

Face à une recrudescence des infractions au code de la route et des mauvais comportements, la Police Municipale actuellement mène une opération de prévention durant tout le mois de juin afin de sensibiliser les automobilistes, les deux roues et les piétons à la sécurité routière et au respect du code de la route.

Rencontre avec Patrice Giry, responsable du service de la Police Municipale.

Vous avez décidé d'initier une campagne de sensibilisation auprès de tous les utilisateurs de la voie publique, pouvez-vous nous expliquer la démarche ?

Nous réalisons toute l'année des patrouilles quotidiennes ainsi que des

contrôles d'opportunité. Toutefois, en parallèle, nous avons décidé en lien avec nos élus de mener une opération d'envergure étalée sur un mois entier afin de marquer les esprits. Il faut savoir que nous constatons tous les jours des comportements à risques et de nombreux Beaumontois nous signalent des faits, notamment de vitesse excessive ou de non respect de la signalisation routière. La municipalité a donc décidé de prendre des mesures afin de renforcer la sécurité des habitants. A l'approche des beaux jours où les promeneurs sont plus nombreux en soirée et les longs trajets plus fréquents, il nous semble important de rappeler quelques règles de base. Pour cela, des contrôles de vitesse, de

respect des panneaux de stop et feux tricolores ainsi que des contrôles de comportements des piétons sont réalisés.

Verbalisez-vous les personnes en infraction ?

Notre objectif premier est de renforcer la prévention et de faire respecter le code de la route en mettant les automobilistes face à leurs responsabilités lorsqu'ils adoptent un comportement inapproprié sur la voie publique. Nous n'avons aucun quota de PV à dresser. Nous souhaitons avant tout sensibiliser les administrés en mettant l'accent sur les codes de bonne conduite à observer au quotidien. Toutefois, toute infraction peut donner lieu à une verbalisation, cela arrive régulièrement et nous continuerons de ver-

baliser si cela nous semble justifié.

Qu'espérez-vous de cette opération ?

Nous pensons que la présence plus marquée que d'habitude de la Police Municipale sur le terrain, avec des amplitudes horaires différentes et aléatoires, peut favoriser le retour à des comportements plus civiques. Afin de poursuivre cette initiative, nous envisageons des patrouilles de surveillance générale sur l'ensemble de la commune en partenariat avec la Police Nationale durant tout l'été afin encore une fois de contribuer à la sécurité des Beaumontois. Nous espérons également que ces patrouilles seront dissuasives.

POUR MÉMOIRE

- 544 questionnaires adressés aux familles et enseignants
- 56% de retours
- 62,2% en faveur du retour aux 4 jours

RYTHMES SCOLAIRES

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018

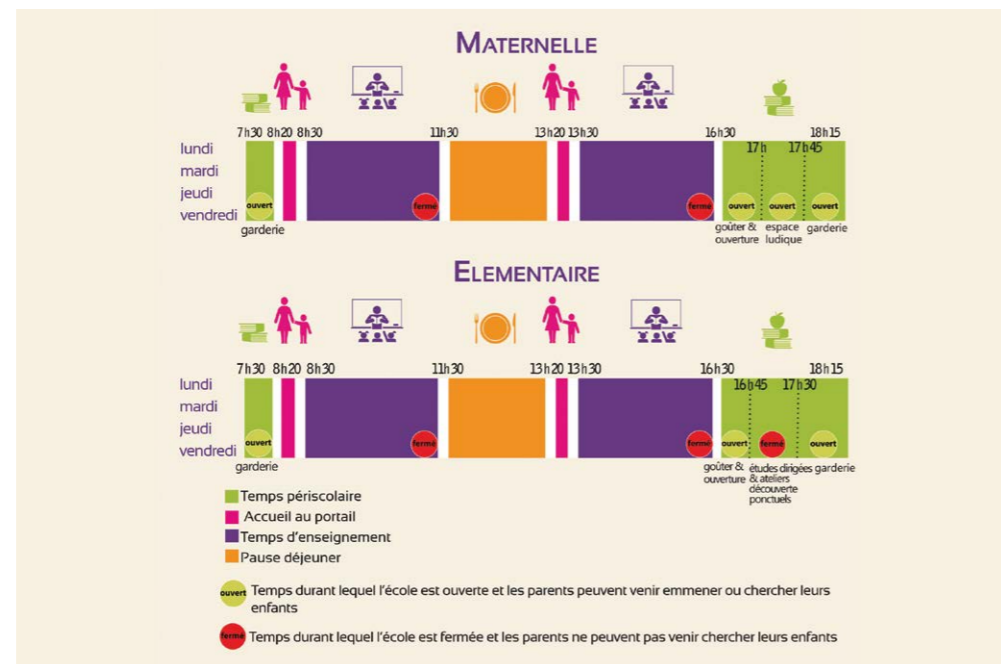
C'est officiel, les écoles beaumontaises retrouveront la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine. Après une large séquence de travail dédiée à la concertation des familles, des parents d'élèves et des professionnels de l'enseignement, la ville de Beaumont s'est vue notifier le 7 mai dernier, par les services de l'Education Nationale, l'organisation du temps scolaire retenue. Si une nouvelle page s'ouvre, notamment pour les familles qui n'ont connu que la seule et unique semaine à 4,5 jours, force est de constater que la ville a tout mis en œuvre pour répondre à la plupart des attentes des familles et proposer une organisation qui prenne en considération l'intérêt des enfants.

Fin des TAP mais une volonté de prolonger d'une autre manière la dynamique
Bien que ne disposant plus du fonds d'amorçage de l'Etat destiné aux financements des TAP, la ville de Beaumont, consciente de l'intérêt pédagogique qu'ils pouvaient représenter pour les enfants, a réintégré l'organisation de ces services afin de renforcer la cohérence de sa politique petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire tout en ayant pour ambition de développer une nouvelle offre culturelle spécifique pour le jeune public. Dans cette perspective, élus et

techniciens mais aussi directeurs d'écoles ont eu l'occasion de travailler sur la définition de nouvelles modalités de collaboration et de communication destinées à favoriser l'émergence de projets pédagogiques communs qui pourront être déclinés au sein des écoles par les enseignants, mais aussi durant les temps extrascolaires (ALSH) par les animateurs. **Si le travail de fond entre les professionnels et techniciens était primordial pour consolider les grands principes de cette nouvelle organisation les parents d'élèves ont également pris une large part dans la réflexion.** En effet à l'occasion des différentes réunions de travail et des remarques recensées dans les

questionnaires retournées en Mairie, d'importants enjeux ont pu être identifiés :
- **La prise en charge des enfants âgés entre 3 et 4 ans au Centre de Loisirs le mercredi matin**
Une étude individualisée sera conjointement réalisée par les services de la petite enfance et du centre de loisirs afin de définir la solution la plus adaptée à l'autonomie et à la maturité de l'enfant : Centre de Loisirs ou structure Petite Enfance (dans la limite des places disponibles).
- **La création le mercredi d'un temps de garderie entre 12 h et 12 h 30**
Les enfants qui ne fréquentent pas le Centre de Loisirs les mercredis après-midi auront la possibilité de bénéficier d'un

service de garderie entre 12 h et 12 h 30.
- **La possibilité de récupérer les enfants inscrits à l'étude dès 17 h 30**
Tout a été mis en œuvre pour garantir des études dirigées de qualité (40 minutes durant lesquelles les écoles seront fermées afin de limiter les mouvements dans les locaux) et permettre aux familles qui en ont la possibilité de récupérer leurs enfants dès 17 h 30.
Tous ces dispositifs et changements concertés permettront à chaque famille beaumontaise concernée de préparer dans les meilleures conditions possibles, la rentrée scolaire de septembre.



VACANCES D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Comme chaque été, les structures accueillant les enfants de 4 à 17 ans, fonctionneront durant une partie des vacances scolaires. En effet, du lundi 9 juillet au vendredi 3 août, un programme d'activités a été établi par l'équipe d'animation et chaque semaine, un thème différent donnera lieu à des ateliers créatifs, des jeux, activités sportives ou encore des visites.

ALSH enfant 4-11 ans : Pôle jeunesse pour les 11-17 ans :

L'Accueil de Loisirs de Beaumont est délocalisé sur la commune du CREST (63450) pendant la période estivale. Le transport aller et retour est assuré par la commune pour tous les enfants inscrits à la journée.

Du 9 au 13 juillet
Jeux d'Eole : création de différents objets pour jouer avec le vent (cerfs-volants, comètes, mou-lins...).

Du 16 au 20 juillet
Princesses et chevaliers
Le monde médiéval à travers des décors, des costumes, des jeux et la visite d'un château.

Du 23 au 27 juillet
La nature et ses secrets : jeux de pleine nature, randonnées d'observation, land'art, expositions.

Du 30 juillet au 3 août
Sports artistiques : activités et danses sportives, chorégraphies, démonstration prévue en fin de semaine.

Du 9 au 13 juillet :
« ENVIE DE FUGUE - 12ème édition » - Séjour inter-centres, sous tente, en pension complète. Activités diverses et variées (sportives, culturelles, grands jeux, veillées...) – Attention : 16 places disponibles.

Du 16 au 20 juillet
Semaine musique : atelier créatif d'un instrument de musique, jeux, rencontre inter-centres...

Du 23 au 27 juillet
Semaine nature : fabrication de totems pour un grand jeu nature, course d'orientation, Land'art, journée au lac d'Aubusson, course d'orientation, découverte géocaching...

Du 30 juillet au 3 août
Semaine cuisine : ateliers top chef, jeux de cuisine, journée au plan d'eau de Confolant, veillée barbecue...

Comment s'inscrire ?

du mardi 29 mai au 14 juin 2018 pour les enfants et les jeunes :

Inscriptions au bureau administratif du Service Jeunesse - à l'école Jean Zay, rue de la victoire - 63110 Beaumont.
Permanences pour tout renseignement, inscription ou règlement : les mardis de 8h30 à 10h et de 15h30 à 17h30 et les jeudis de 15h à 18h30. Durant la période d'inscription, d'autres jours et horaires peuvent être proposés aux familles sur rendez-vous :
Accueil de loisirs : 04 73 15 15 94 / 06 85 14 42 77
Service Jeunesse : 04 73 93 93 23

- Attestation d'assurance individuelle extra-scolaire
- Attestation CAF du quotient familial et/ou N° allocataire CAF

Les documents à remplir sont les suivants :
• Fiche d'inscription (incluant la fiche sanitaire de liaison) dûment remplie et signée par les parents
• Bon d'inscription estival, précisant les jours d'inscription souhaités.

Les inscriptions ne seront effectives que si le dossier est complet. Les documents sont disponibles au bureau de l'ALSH ou téléchargeables, sur le site de la commune : www.beaumont63.fr

Attention : le nombre de places est limité sur chaque tranche d'âge. Des inscriptions pourront être prises au delà des dates d'inscription prévues, en fonctions des places restantes disponibles.



FORUM DES ASSOCIATIONS
le 8 septembre 2018

Ce traditionnel rendez-vous est programmé le samedi 8 septembre 2018, de 10 h à 18 h et sera pour chacun l'occasion de rencontrer les responsables des associations locales. Entrée libre. Plus d'informations dans le prochain numéro ou sur www.beaumont63.fr

EXPOSITION À 4 MAINS

« LA CROISÉE DES CHEMINS »

peinture de Céline MUSSOT et JOAN P.

I JUSQU' AU SAMEDI 23 JUIN



du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre

Maison des Beaumontois

Citation : « Si toute vie va vers sa fin, nous devons durant toute la nôtre, la colorier avec nos couleurs d'amour et d'espoir » Marc CHAGALL

Voilà ce que leurs peintures voudraient exprimer : la matière, la densité, la rugosité, la couleur de l'acrylique et des pastels se croisent avec la souplesse, la luminosité, la fougue des encres transparentes ou intenses. Elles se bousculent et s'effacent, se narguent et s'inclinent, dansent et s'apaisent mais toujours se respectent, s'écoutent, se répondent, se séparent, pour mieux se retrouver ici ou ailleurs...

Elles sont leur chemind'amour et d'espoir



THÉÂTRE

« LES POLISSONNERIES »

par la compagnie Themaq, à partir de 14 ans - Durée 1h15

I DIMANCHE 24 JUIN À 15 H 30

Salle de spectacle – Maison des Beaumontois
Tarif : 6 euros

« Les Polissonneries » est un spectacle constitué de deux courtes pièces. Celles-ci sont des adaptations théâtrales, par Daniel Touraton, de deux textes :

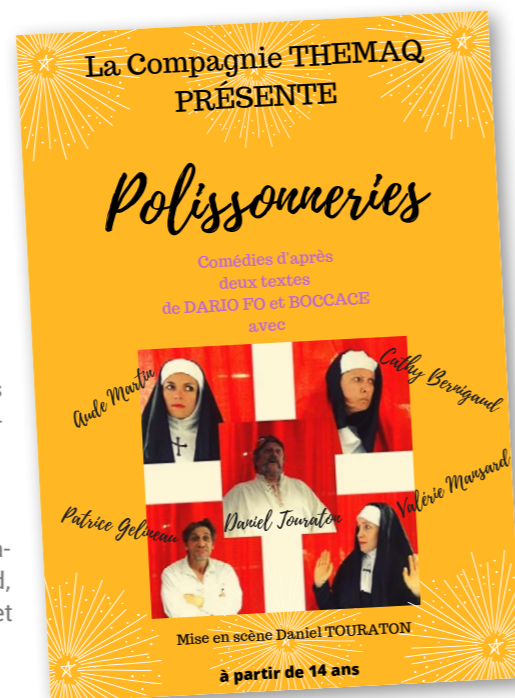
« La Souricette Parpaillote », d'après une légende italienne, reprise par Dario Fo

« Le Sérail du Muet », extrait du Decameron de Boccace.

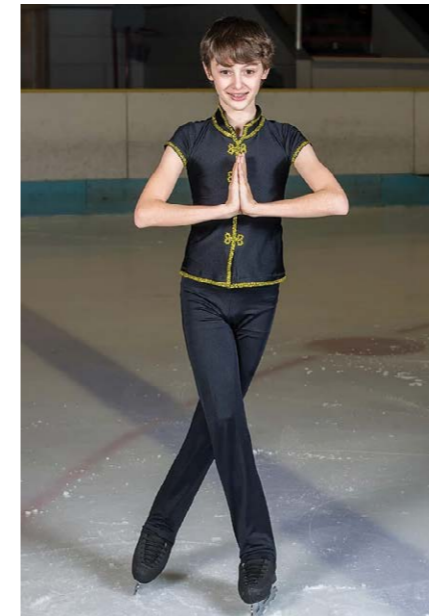
Jouées dans l'esprit de la farce du Moyen-Age, ces « Polissonneries » relatent, donc, deux histoires coquines : la première est celle d'un jeune ber-

ger devenu fortuné, qui va être « déniaisé », d'une manière inattendue ; la seconde montre comment un jardinier jeune et futé, va s'y prendre pour s'attirer les faveurs empressées de toutes les sœurs d'un couvent et devenir un riche...miraculé.

Mise en scène Daniel Touraton
Ces pièces sont jouées par : Valérie Mansard, Cathy Bernigaud, Aude Martin, Patrice Gélineau et avec Daniel Touraton



DES RÉSULTATS REMARQUABLES POUR LES SPORTIFS BEAUMONTOIS !



Corentin Spinar a été sacré Champion de France 1^{ère} division en Patinage artistique en mars 2018 à Toulouse. Il est donc triple champion de France.



Emilie Renaud, a remporté son premier titre de Championne de France de Cross country à Plouay en mars 2018. A noter une 8^{ème} place aux Championnats du Monde à Paris.



Rose Rojo, Licenciée à AL Beaumont-section judo depuis 09/2017, pensionnaire du pole espoir AURA de Ceyrat qui dans la catégorie cadet a obtenu une médaille de Bronze aux championnats de France cadet 1^{ère} division (catégorie - 44Kg) en mars 2018.



Lou-Anne Brustel, Licenciée à AL Beaumont-section judo depuis 09/2006, pensionnaire du pole France de Bordeaux (et licenciée au Judo Club Frédéric Lebrun de Gradignan depuis quelques semaines) qui dans la catégorie Junior a obtenu une médaille de Bronze aux championnats de France Junior 1^{ère} division (catégorie - 78Kg) en mai 2018.



Le Rugby Club Beaumontois a conservé son titre régional des réserves Honneur samedi 21 avril 2018 au stade des Gravanches en disposant de Brioude sur un score sans appel de 29 à 6 (2 essais de Laroche et Abreu).



Gaël Chapuis 20 ans, licencié au club Beaumont Force Athlétique Musculation a remporté cette saison, le titre de Champion de France junior catégorie -83kg de Force athlétique (comportant 3 mouvements : squat, développé couché, soulevé de terre).



Clément Triay 70 ans, licencié au club Beaumont Force Athlétique Musculation est vice-champion de France master 4 catégorie -83kg de Force athlétique.

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôlé, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

UNE FORCE POUR NOTRE COMMUNE

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
François Nourisson
Marie-France Mathieu
Laurent Lafontaine

La vie associative est un élément essentiel à l'animation d'une commune. Marqueur du dynamisme et de la diversité du tissu social, elle représente un véritable indicateur sans doute aussi pertinent que ceux que nous avons coutume de suivre plus institutionnels tels que pression fiscale, taux d'endettement, niveau d'investissement, démographie,... Mais, si ces éléments, financiers pour la plupart donnent des indications précises sur la gestion courante de la collectivité, ils ne représentent qu'une partie de la vitalité d'une commune. Et c'est justement cette vitalité que nos associations expriment par leurs actions au service de la collectivité. Quel que soit le thème dans lequel elles évoluent (sports, culture, caritatives, mémoriel, politique, ...) ces associations sont d'abord le reflet de l'engagement des hommes et des femmes, bénévoles pour la plupart qui œuvrent au quotidien

pour en assurer le fonctionnement. Pour Beaumont, c'est un ensemble de 72 associations qui irriguent notre ville. Souvent dans l'ombre et en tout cas avec désintéressement ils sont les artisans d'un ciment social essentiel que nous devons encourager. C'est donc tout naturellement qu'il est apparu logique et ô combien mérité de leur consacrer cette tribune. Merci à vous toutes et tous, responsables associatifs pour le temps que vous consacrez aux clubs et équipes dont vous assurez l'animation. C'est à vous que nous devons de voir nos stades, gymnases et installations sportives accueillir jeunes et moins jeunes pour y pratiquer leurs disciplines favorites. C'est vous qui accueillez celles et ceux passionnés comme vous l'êtes pour pratiquer loisirs et autres activités. C'est vous aussi qui participez aux commémorations pour entretenir le souvenir et le respect dû à celles et ceux qui se

sont battus pour défendre nos Libertés et notre République. Oui, vous méritez bien toutes et tous ces quelques lignes et vous méritez d'ailleurs bien plus que cela. D'ailleurs, si nous maintenons depuis 2014 la même dotation financière pour vous aider dans votre fonctionnement dans un contexte de baisse régulière et importante des dotations c'est avant tout pour reconnaître ce travail et son importance au service de notre collectivité. Cette aide financière directe n'est pas exclusive et se doit aussi d'être accompagnée de la mise à disposition de locaux adaptés et entretenus pour la mise en œuvre notamment de toutes vos manifestations. C'est dans ce cadre que des actions conséquentes ont été engagées ces derniers mois, salle et vestiaires du stade de l'Artière, salle des fêtes pour ne citer que les plus importantes réalisations.

Bravo et merci !

AFFAIBLIR LA FONCTION PUBLIQUE ... NON !

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste

Dominique Molle

Jamais les services publics n'ont été autant menacés par un gouvernement. Partout les budgets et les conditions des fonctionnaires sont mis à mal, constat est fait au sein même de nos collectivités. La réduction annoncée de 120 000 fonctionnaires remet en question l'accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous. **L'instruction, la protection de la santé et de l'environnement, la sécurité...sont les missions de services publics**

indispensables pour satisfaire aux valeurs de notre République, elles méritent notre soutien ! De même comment rester indifférent à l'annonce de la suppression du statut, il est avant tout une protection pour l'utilisateur et la seule garantie pour le fonctionnaire d'exercer sa fonction sans subir les pressions et influences d'intérêts financiers ou partisans. Quant au projet de contractualisation, avec un enchaînement de CDD n'amènera-t-il pas à la précarisation de l'emploi et son

lot d'incertitudes néfastes à de bonnes conditions de vie ? Diminuer alors que la nécessité serait plutôt d'améliorer les effectifs pour assurer un service public de qualité, c'est actuellement pour exemple une des revendications des pompiers sur notre département... **Ensemble, exigeons que nos impôts financent des services publics modernes et efficaces afin de répondre aux besoins de tous pour une République bienveillante !**
Contact : psbeaumont63@gmail.com

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idées pour Beaumont

François Saint-André
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

"MACRON ET LA DROITE : LES VRP DES MILLIARDAIRES DU NOUVEAU MONDE"

Après un an de pouvoir, le président Macron et son gouvernement montrent leur vrai visage...ils veulent restructurer de fond en comble la société française en cassant les services publics, en aggravant le sort des plus démunis, en allégeant les impôts des plus riches, en réprimant toujours plus les migrants qui frappent à notre porte... Ce gouvernement réactionnaire réprime durement les mouvements sociaux ou les ignore (cf les cheminots) ; il réprime les alternatives pay-

sannes (cf ND des Landes) soutenu par la FNSEA... Et à Beaumont, le 15 mai, quand l'opposition unie propose un voeu de soutien aux pompiers en grève adressé au Conseil départemental. Que nous dit M. Cuzin, 1 er adjoint et conseiller départemental en charge des négociations avec les agents du SDIS 63? Que c'est réglé! C'est faux! Notre sécurité et notre santé à tous sont en jeu... les pompiers demandent qu'on reconnaisse leur tra-

vail, que l'on revalorise leurs salaires, et surtout que l'on embauche conformément au protocole signé en 2012! Face à la situation politique, nationale et locale, nous devons nous mobiliser, nous rassembler pour faire entendre notre voix et démontrer qu'une autre politique est possible, qu'une alternative **existe face au sort que nous promet ce gouvernement avec ses alliés de droite et du MEDEF !**

DE L'IMPORTANCE DU STATUT DES FONCTIONNAIRES

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

Alors que plus que jamais le statut des fonctionnaires est attaqué il convient de revenir sur son histoire et les raisons de sa création. Créé le 19 octobre 1946 il met les fonctionnaires à l'abri des pressions. En effet les fonctionnaires étaient jusque là des contractuels recrutés sur la base de recommandations auprès du préfet, peu ou prou à la tête du client. Le pendant de cette pratique était que les fonctionnaires pouvaient être

révoqués sur des motifs personnels ou politiques. C'est pourquoi ce statut définit le concours ouvert à toutes et à tous comme principe de recrutement essentiel pour empêcher favoritisme, népotisme et abus de biens sociaux, puisque rappelons-le les fonctionnaires sont payés avec de l'argent public. En cas de non observation de ce principe élus et citoyens sont en droit d'adresser un recours en légalité auprès du préfet.

En France, la fonction publique s'inscrit dans le cadre du service public, et exige des personnels tenus à l'abri des pressions agissant dans une logique de solidarité sociale et laïque dans laquelle l'argent ou la politique ne doivent pas interférer. Voilà pourquoi le statut des fonctionnaires est si important et qu'il faut le défendre en France et dans notre commune même..

l'agenda des associations

JUIN

MARDI 12 JUIN
CYCLE DESSIN MODELE VIVANT à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30 à 21h. (I. Pio)

SAMEDI 16 JUIN
JOURNEE INITIATION RUGBY proposée par le RCB à partir de 10 h pour les jeunes de 7 à 18 ans au stade de la Mourette avec ses infrastructures et ses éducateurs pour une journée ludique en vue de préparer la prochaine saison.

STAGE DE LINOGRAPHURE avec Jacques Moiroud, graveur, à l'atelier Formes et Couleurs, de 10h à 16h. Inscription sur formesetcouleurs63@gmail.com ou 06 79 73 15 87

MERCREDI 20 JUIN
JOURNEE PORTES OU VERTES : exposition des travaux des élèves adultes et enfants de 14h à 19h à l'atelier Formes et Couleurs.

SAMEDI 23 JUIN
SCENE OUVERTE proposée par l'Association Musicale Chantecler à 10 h 30, salle de spectacle - Maison des Beaumontois.

SAMEDI 30 JUIN
STAGE DE LINOGRAPHURE avec Jacques Moiroud, graveur, à l'atelier Formes et Couleurs, de 10h à 16h. Inscription sur formesetcouleurs63@gmail.com ou 06 79 73 15 87



MARDI 19 JUIN
CYCLE DESSIN ADULTES à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30 à 21h. (I. Pio) Audition de l'orchestre à cordes junior de l'école de musique Chantecler, sur le thème du Cirque à 18 h 30, salle de spectacle - Maison des Beaumontois



JUILLET

LUNDI 9, MARDI 10 JUILLET
STAGE ENFANTS à l'atelier Formes et Couleurs, de 14h à 17h, avec l'artiste Edwige Ziarkowski. Inscription sur formesetcouleurs63@gmail.com ou 06 15 66 75 77

LUNDI 9, MARDI 10, MERCREDI 11 JUILLET
STAGE ADULTES à l'atelier Formes et Couleurs, de 9h à 12h, avec l'artiste Edwige Ziarkowski. Inscription sur formesetcouleurs63@gmail.com ou 06 15 66 75 77



AOÛT

VENREDI 17 AOÛT
COLLECTE DE SANG organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole de 16 h à 19 h, salle Apolline - Maison des Beaumontois

UN BEAUMONTOIS MARCHE POUR SOLENEA

Jean-Luc Léger, a décidé de s'investir pour l'association SolEnea en marchant de Vierzon à Clermont en 6 étapes cet été. Ce Beaumontois a été touché par l'histoire d'Enea, petite fille de 11 ans atteinte depuis son plus jeune âge de la mastocytose. Il s'agit d'une maladie orpheline incurable, qui dans sa forme la plus grave atteint le système immunitaire et les organes. A ce jour, il n'existe aucun traitement pour guérir de la mas-

tocyste. L'association SolEnea créée en mai 2017 a pour objectif de récolter des dons pour faire avancer la recherche trop peu financée pour être efficace. Jean-luc Léger, partira de Vierzon le 6 août et proposera des réunions d'informations dans 6 villes tout au long de son parcours. Il arrivera à Clermont-Ferrand le 11 août.



1 Bilan auditif offert
Test à but non-médical

+

ESSAIS GRATUITS
Chez vous et sans engagement
Sur prescription médicale

+

OFFRES EXCLUSIVES
jusqu'à 200€
de remise
Voir conditions en magasin

Appareils auditifs

PROFITEZ-VITE DE VOS
3 offres découverte

SoluSons

Bien Entendre, Mieux Vivre.

Nos engagements :

- Des appareils sur-mesure
- Une offre tout compris
- Un suivi personnalisé, illimité

NOS CENTRES PRÈS DE CHEZ VOUS

SOLUSONS

39, av. des Etats-Unis **CLERMONT** - 04 73 31 00 11
 10, av. du Mont-Dore **BEAUMONT** - 04 73 26 20 29
 3, av. Maréchal-Joffre **COURNON** - 04 73 77 74 87
 23, bd. Albert Buisson **ISSOIRE** - 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cora **LEMPDES** - 04 73 61 94 22
 67, av. Jean-Jaurès **MOZAC** - 04 73 89 14 13
 16, rue du commerce **RIOM** - 04 73 31 00 11

(1) Test à but non-médical. (2) Bilan auditif et réalisation sur prescription médicale. *200€ de remise sur l'achat d'une solution en audé d'un montant minimum de 2500€. 100€ de remise pour un équipement en moins d'un montant minimum de 1250€. Remise non cumulée avec d'autres offres ou partenariats santé ou Offres Dôllo. Offre valable jusqu'au 31/12/18.

Découvrez tous nos centres présents sur l'Auvergne sur www.solusons.fr

Agenda

JUIN

I **JUSQU'AU SAMEDI 23 JUIN**

Exposition à 4 mains « la croisée des chemins » peinture de Céline MUSSOT et JOAN P.

du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h - Maison des Beaumontois. Entrée libre

I **SAMEDI 16 JUIN**

Spectacle jeune public 6 mois/5 ans, Toï Toï

petite scène par la Cie La balançoire à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 10 h 30.

Toï Toï est un spectacle sur l'imaginaire dans le jeu. La scène est composée comme un tableau abstrait où sont disposés jouets en bois, objets en mousse colorés et mobiles. Formes, couleurs, volumes, espace, sons, mouvements, portent l'enfant au creux d'un beau voyage mis en vie par Véronique Dumarcet, comédienne de la Cie La Balançoire, devenue elle-même joyeuse marionnette en ballade fantaisiste au milieu d'un décor devenu terrain d'aventure.

Durée 30 min.

Sur inscription 04 73 98 35 67

I **LUNDI 18 JUIN**

Journée Nationale commémoration de l'Appel du général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi : rassemblement à 18 h 30 au Monument aux Morts Place Verdun suivi du vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

I **MERCREDI 20 JUIN**

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque Re-

né-Guy-Cadou à 14 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour : Qu'est-ce que le temps ?

Durée 1 h. Sur inscription 04 73 98 35 67

I **SAMEDI 23 JUIN**

Atelier philo pour ados/adultes à la Bibliothèque

René-Guy-Cadou à 10 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour : Peut-on démontrer l'existence de Dieu ?

Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

I **DIMANCHE 24 JUIN**

Théâtre à partir de 14 ans

« Les Polissonneries » par la compagnie Themaq, salle de spectacle - Maison des Beaumontois à 15 h 30. Durée 1h15. Tarif : 6 euros

I **MERCREDI 27 JUIN**

Conseil municipal salle des Assemblées en mairie à 20 h

I **SAMEDI 30 JUIN**

Spectacle pour jeune public 2/8 ans « Assis par Terre » à la Bibliothèque René-Guy-à 10 h 30.

Dans ce spectacle musical Chakib Cadi Tazi, propose aux

tout petits dès 2 ans jusqu'aux plus grands de 8 ans, ses chansons originales dont il est l'auteur, le compositeur et l'interprète.

Chakib invite les enfants à s'asseoir ...'par Terre'... pour se poser au calme, pour partager un joli moment de musique autour de sa voix et de ses instruments de musique.

« Et si on s'asseyait par terre pour écouter ? »

Ce spectacle est destiné tout particulièrement à la petite enfance.

Durée 50 min. Sur inscription 04 73 98 35 67

JUILLET

I **LUNDI 2 JUILLET**

Sortie au Puy en Velay organisée par le CCAS pour les personnes retraitées de la commune. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS - Maison des Beaumontois au 04 73 15 15 93, dans la limite des places disponibles.

I **MERCREDI 4 JUILLET**

Prix UNICEF de littérature jeunesse édition 2018 : Présentation des sélections des romans pour les 9/12 ans et les 13/15 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30, sur le thème « Réfugiés et migrants, du déracinement à l'exil ».

Pour la première fois, les bibliothèques à Beaumont, Ceyrat et Saint-Genès-Champagnelle offrent la possibilité au jeune public de participer au Prix UNICEF 2018 de littérature jeunesse qui récompense des ouvrages portant le mieux les valeurs des droits de l'enfant défendus par l'organi-

sation.

Le Jury ? Les enfants bien sûr ! Quoi de mieux que le livre et la lecture dans le développement de l'enfant, son ouverture sur le monde et les autres, son accès à l'égalité des chances ? Chaque année, une thématique différente est mise à l'honneur. Cette troisième édition récompensera les ouvrages qui aborderont sous diverses formes l'entraide, la solidarité, l'accueil des réfugiés, leur voyage, leur départ ou encore les causes qui poussent de nombreuses familles à partir.

I **SAMEDI 7 JUILLET** **VACANCES D'ÉTÉ**

Lecture histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

I **SAMEDI 14 JUILLET**

Fête Nationale : rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville à 10 h 30 suivi du vin d'honneur sur place.

AOÛT

I **SAMEDI 4 AOÛT**

Lecture histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !